

tres. Il fit aussi une heureuse allusion au dévouement de leur curé actuel.

Après le dîner servi à l'archevêché, Mgr Dugas, en termes choisis, présenta au héros du jour, au nom du clergé de l'archevêché, une bourse également bien garnie. Ici encore, M. l'abbé Messier remercia avec son cœur. Le lendemain, la fête se continuait à la Maison-Vicariale des Rdes Sœurs Grises et se terminait, le surlendemain, à l'Hôpital des mêmes Rdes Sœurs. Le matin, il y eut messe avec diacre et sous-diacre; à midi un banquet, auquel priret part Mgr l'archevêque et plusieurs membres du clergé, termina la fête.

M. l'abbé Messier est né à Longueuil, P. Q., le 13 mai 1852. Il fit ses études au collège de Montréal. En 1881, il arrivait à St-Boniface et entra au collège de cette ville comme professeur, poste qu'il occupa jusqu'en 1885 alors que le collège, jusque là dirigé par le clergé séculier, passa aux mains des R. R. P. P. Jésuites.

Ordonné prêtre le 19 mai 1883, par feu Mgr Taché, il fut en même temps, quatre ans durant, vicaire à la cathédrale et secrétaire de Sa Grandeur. De 1889 à 1899, il fut curé de la cathédrale. Depuis neuf ans M. l'abbé Messier est aumônier de l'Hôpital, et là, comme partout où il a passé, il s'acquitte des devoirs de sa charge avec zèle, sollicitude et dévouement. Puisse Dieu lui accorder encore vingt-cinq années et plus de ministère aussi fructueux que celui des vingt-cinq années passées!

Ad multos annos!

INCENDIE D'UNE PARTIE DE L'ÉGLISE-ÉCOLE

DE ST-JOSEPH DES ALLEMANDS, WINNIPEG.

Le lundi 27 avril, à une heure du matin, le gardien de l'église St-Joseph a été réveillé par la lueur des flammes qui avaient envahi le toit de la partie supérieure qui sert d'église, et qui sortaient par les fenêtres. On croit que ce sont les fils électriques mal isolés qui ont causé l'incendie. Les pompiers retardés par le mauvais état des rues où leurs engins se sont embourbés pour un temps, ont réussi à sauver les deux tiers de l'édifice.

Le Saint-Sacrement, les vases sacrés et plusieurs ornements ont été heureusement sauvés; les bancs et un orgue de \$2,000 ont péri dans les flammes; *chose remarquable* les murs en blocs de ciment sont restés debout et bien que noircis en plusieurs endroits les architectes les déclarent meilleurs qu'avant!

Les pertes sont évaluées avec les arbitres à \$8,500 et sont couvertes en partie seulement par les assurances.

